



Microsoft en France

# Ecole IA

Recrutez un.e développeur.se en  
Intelligence Artificielle

Formation intensive : Septembre 2022 - Janvier 2023  
Alternance : Janvier 2023 - Avril 2024



Caen



# Ecole IA Microsoft By Simplon/ISEN à Caen

Soutenue par la Région Normandie

## Recrutez un.e développeur.se en IA !

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes un réseau de fabriques numériques et inclusives en France et à l'étranger. Nous avons formé gratuitement plus de 15 619 Simplonien.nes depuis 2013, dont 42% de femmes et 49% de personnes peu ou pas diplômées. Nous sommes une entreprise sociale et solidaire qui entend faire du numérique un véritable levier d'inclusion pour révéler des talents différents peu représentés dans le digital et les métiers techniques du numérique.

### Qu'est-ce qu'un.e développeur.se en Intelligence Artificielle ?

Intégré dans la résolution d'une problématique métier définie par l'organisation, son rôle est de développer des solutions informatiques utilisables par des spécialistes et des non-spécialistes, intégrant directement ou indirectement des briques d'Intelligence Artificielle (par exemple : algorithmes de Machine Learning).

Il conçoit, teste et adapte les applicatifs intégrant tout ou partie de ces technologies. Il est donc spécialiste du développement informatique, du génie logiciel et des interfaces Hommes-Machines, avec une très bonne connaissance des technologies d'IA/Data Science, du secteur ou de la fonction d'application des données traitées.

### Pourquoi recruter nos apprenant.es ?

- Formation aux compétences nécessaires à l'exercice du métier de développeur.se en IA
- Nous proposons une pédagogie horizontale, innovante et collaborative, par projet
- Nos apprenant.e.s suivent une formation intensive de **4 mois suivie de 15 mois en alternance**
- Le rythme d'alternance est de 3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation
- L'entreprise qui recrute en alternance peut participer au recrutement et à la formation des apprenant.e.s dès le début du programme

### Certifications

- [Le titre à finalité professionnelle \(certification RNCP\) Développeur.euse en intelligence artificielle](#) de niveau 6 (ancien niveau II), équivalent Bac+3 ou 4 – RNCP34757
- Une [certification Méthodes agiles de gestion et amorçage de projet](#) – RS2085
- [Une certification Microsoft Azure Fundamentals - AZ-900](#)
- [Une certification Microsoft Azure Notions de base d'IA - AI-900](#)

# Formation soutenue par la Région Normandie

## Présentation

La Région Normandie, dans le cadre du dispositif « Initiatives Territoriales » a décidé de répondre à vos besoins en compétences. Elle met en place une action collective de formation pour 16 personnes à partir de septembre 2022. C'est le centre de formation SIMPLON en partenariat avec l'ISEN Caen qui conduira la formation.

## Publics et prérequis

A destination des demandeur.ses d'emploi

- Très forte motivation, à prouver !
- Découvrir le monde de la donnée soi-même (ex. plateformes d'apprentissage en ligne)
- Une première expérience en programmation (connaissance d'un langage de programmation back-end)
- Un niveau lycée en mathématiques (fonctions et dérivées à minima)
- Explorer les principaux métiers du numérique, ce qu'ils font, à quoi ils servent
- Vouloir travailler en équipe
- Ce que nous cherchons ? De la curiosité, de la créativité, une bonne expression à l'oral et à l'écrit, une représentation claire du métier... et bien sûr, l'envie de s'engager dans une formation intense !

## Déroulé

Période 1 :  
19 septembre 2022 - 26 janvier 2023  
Parcours intensif de 4 mois

Dispositif « Initiatives Territoriales » et participation entreprise  
*Statut stagiaire de la formation professionnelle*

Période 2 :  
26 janvier 2023 - 30 avril 2024  
Alternance de 15 mois

En contrat de professionnalisation ou apprentissage  
*Statut de salarié ou apprenti*

## Financement

Cette formation sera financée par la Région Normandie pour la partie intensive à hauteur de 60%. Restera à charge de l'entreprise 3 402 €. Les stagiaires bénéficieront également d'une indemnisation, en fonction de leurs droits, versée par Pôle Emploi et/ou la Région Normandie.

# Formation soutenue par la Région Normandie

## Vos engagements

- Participer au recrutement des candidats
- Participer aux comités de pilotage et bilans de formation
- Accueillir les candidats en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage pendant 15 mois à l'issue du parcours intensif.

## Fonctionnement

- Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de 15 mois
- Début de formation en septembre 2022, arrivée en entreprise en janvier 2023
- Validation Titre professionnel de Développeurs en Intelligence Artificielle
- Pour vous, seules les heures travaillées dans l'entreprise sont facturées : entreprise paye un coût horaire / Base SMIC x coef. (ou selon rémunération grille contrat de professionnalisation et apprentissage).
- Les heures en formation sont payées par votre OPCO en partie ou totalement selon prises en charge,
- 75% du temps passé en entreprise et 25% en formation durant la période d'alternance.
- 84% d'insertion positive à terme

## Nous contacter :

Simplon Grand Ouest/ISEN

**Aurélien Houille**  
Développement et Relations  
Entreprises  
Port.06 72 37 30 56  
[ahouille@simplon.com](mailto:ahouille@simplon.com)

Région Normandie

**Sarah HARDY**  
Animatrice territoriale  
Arrondissement de Caen  
Tél. 02 31 15 81 52  
Port. 06 24 77 89 25  
[sarah.hardy@normandie.fr](mailto:sarah.hardy@normandie.fr)

Plus d'infos : <https://grandouest.simplon.co/>